



# Diaspora marocaine et bonnes pratiques en matière de mobilisation des compétences



**emgpp**

EVIDENCE-DRIVEN  
MIGRATION GOVERNANCE POLICY  
AND PRACTICE IN NORTH AFRICA



## Le projet

Le projet “Politiques et Pratiques d’une bonne gouvernance migratoire fondées sur les preuves en Afrique du Nord” (eMGPP) est financé par l’Union Européenne dans le cadre du Fonds Fiduciaire d’urgence pour l’Afrique. Ce projet vise à renforcer la coopération régionale au sujet de la question migratoire. S’appuyant sur les compétences et les savoir-faire existants, eMGPP cherche à renforcer le dialogue sur les migrations entre chercheurs et représentants gouvernementaux afin d’aligner leurs priorités en permettant la réalisation d’études visant à informer les nouvelles politiques publiques. Les études, leurs conclusions et les bonnes pratiques qui en seront dégagées seront partagées avec les acteurs clés du secteur migratoire afin d’inspirer et dynamiser l’adoption de politiques et pratiques migratoires éclairées.

## Le réseau académique régional sur la migration en Afrique du Nord

Le réseau académique sur la migration en Afrique du Nord (NAMAN) est l’une des deux composantes du projet eMGPP. Le NAMAN a pour objectif premier d’établir durablement un réseau régional de chercheurs et experts sur la migration, ayant pour but de conduire des recherches innovantes sur la migration et de formuler des suggestions de politiques migratoires, ainsi que de nouer un dialogue avec les représentants de gouvernement. Le NAMAN a aussi pour mission de conseiller la seconde composante du projet - la Collecte de données en Afrique du Nord (NOADAC) - en partageant avec elle son expertise à travers un travail commun de contextualisation des données.



*Les informations et opinions exprimées dans cette étude sont celles de leur(s) auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement la position officielle de l’Union européenne. Les institutions et organes de l’Union européenne, ou toute personne agissant en leur nom, ne peuvent être tenus responsables de l’utilisation qui pourra être faite des informations contenues dans cette étude.*

Contact :

[eMGPP\\_team@icmpd.org](mailto:eMGPP_team@icmpd.org)

Bureau régional de coordination pour la Méditerranée

Development House, 4A /

St Anna Street / Floriana, FRN 9010 / Malta



## Résumé

En 2018 - 2019, la diaspora marocaine représentait environ 15% de la population totale du pays. Ses contributions économiques impactant directement la richesse nationale du pays, le Maroc a rapidement saisi l'importance de valoriser sa diaspora à travers ses politiques migratoires. Si les types de migrations et profils ont évolué au cours du temps, une étude de la Direction des Affaires Consulaires et Sociales et une autre du Haut-Commissariat au Plan conduites en 2018 – 2019 permettent d'établir les caractéristiques du profil type de la diaspora. La diaspora marocaine est présente dans une centaine de pays. Elle est majoritairement masculine (68.3%), jeune (27% ont entre 15 et 29 ans), et se situe principalement en Europe (86.2%). Le niveau d'éducation de ses membres est plus élevé que celui des résidents au Maroc. Deux tiers de ses membres ont atteint le niveau d'enseignement supérieur ou secondaire et la majorité ont obtenu leur diplôme supérieur au Maroc (74.1%). Il existe cependant une forte disparité de la diaspora entre les pays d'accueil.

La question de la définition du terme « compétence » est primordiale. Traditionnellement, la conception marocaine englobait uniquement les savoir-faire qualifiés des cadres ou scientifiques marocains. Cette conception a évolué avec, en 2013, une nouvelle définition adoptée par le Conseil de la communauté marocaine à l'Étranger. Celle-ci étend le concept, jusqu'alors limité aux cadres, à l'ensemble de la diaspora dotée de compétences professionnelles pouvant satisfaire un besoin identifié. La notion de compétence englobe alors les savoir-faire et expertises scientifiques, économiques et techniques. Il convient toutefois de se poser à nouveau la question de cette définition et d'envisager son élargissement, d'une part en l'ouvrant à d'autres types de mobilisations, et d'autre part en étudiant les différents profils constitutifs de la diaspora actuelle.

Si le Maroc a, pour mobiliser sa diaspora, mis en œuvre plusieurs outils tel que le TOKTEN, le FINCOME ou MAGHRIBCOM<sup>1</sup> ; les outils doivent pouvoir aujourd'hui s'adapter afin d'attirer une diaspora aux profils, intérêts et volontés multiples. Ainsi, l'étude des expériences d'Etats étrangers en matière de mobilisation des compétences permet d'identifier les bonnes pratiques, dont de nombreuses sont transposables au contexte marocain. C'est le cas du Chili, des Philippines ou de Taiwan<sup>2</sup>. C'est aussi le cas de la pratique du jumelage.

Les autorités marocaines ont constaté la nécessité d'adapter leur approche de mobilisation de la diaspora, en identifiant d'abord les besoins marocains, afin de créer une stratégie attrayante de mobilisation des compétences. Le constat du faible niveau de ressources humaines qualifiées pourrait être comblé par la mobilisation des Marocains Résidant à l'Étranger (MRE). Dès 2009, le Maroc a entamé une réflexion sur la mise en œuvre de programmes multisectoriels visant la réduction du taux d'inactivité parmi ses jeunes et la relance de son économie. Les quatre principaux secteurs d'activité sont l'agriculture et les industries alimentaires, la santé et les industries médicales et pharmaceutiques, l'enseignement, et la recherche scientifique. Ces secteurs ont été confortés avec l'apparition du coronavirus et l'adoption au niveau étatique de mesures protectionnistes. Il faut maintenant trouver un mécanisme attrayant, alliant à la fois besoins des autorités marocaines et offres des MRE.

---

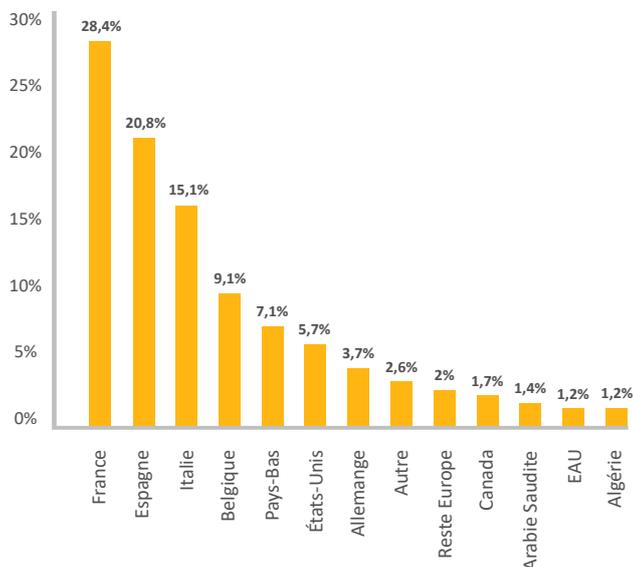
<sup>1</sup>TOKTEN : Transfer of knowledge through expatriate nationals (en français transfert de Technologies par le biais des Chercheurs Nationaux Résidant à l'Étranger) ; FINCOME: Forum international des compétences marocaines résidant à l'étranger ; MAGHRIBCOM : plateforme virtuelle dédiée aux compétences marocaines du monde.

<sup>2</sup> Les pays mentionnés ici sont ceux dont les bonnes pratiques seraient facilement transposables au Maroc et sont issus d'une étude approfondie menée par l'équipe de chercheurs du Comité National Marocain du NAMAN.

# Caractéristiques de la diaspora marocaine en 2018 – 2019

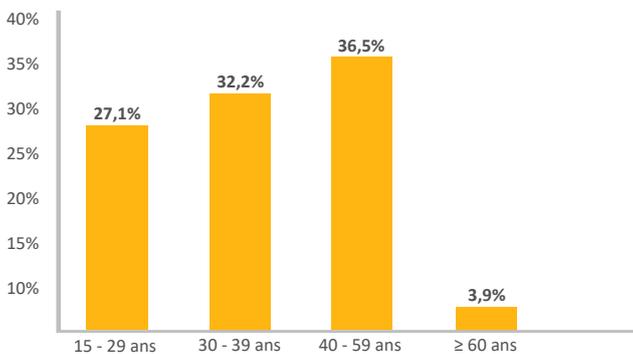
La diaspora marocaine est présente dans plus d'une centaine de pays, principalement en Europe (86.2%), en Amérique (7.4%) et dans les pays du Golf ou en Afrique du Nord (3.8%).

## Répartition de la diaspora par pays d'accueil



Si l'Europe reste la destination principale, on constate que les flux migratoires ont évolué avec le temps. Ainsi, les pays d'accueil traditionnels de la diaspora, tel que la France, le Belgique ou les Pays-Bas ne sont plus forcément les pays des destinations privilégiés; on voit émerger des nouveaux pays d'accueil tel que l'Espagne et l'Italie.

## Répartition de la diaspora par tranche d'âge

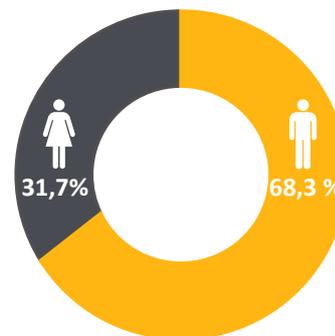


La diaspora marocaine est jeune, 59.6% ont moins de 40 ans, contre 36.5% ont entre 40 et 59 ans et seulement 3.9% chez les plus de 60 ans.

La féminisation de la diaspora s'observe particulièrement chez les jeunes. Chez les 15 – 29 ans, la part des femmes (56.8%) est plus nombreuse que celle des hommes (42.2%).

Chez les 30 – 39 ans, l'écart est moindre mais les femmes sont toujours plus nombreuses (52.1%) que les hommes (47.9%). En revanche, le phénomène s'inverse chez les 40 – 59 ans où la part d'hommes (57%) est plus importante que celle de femmes (43%). Cet écart s'accroît pour la tranche d'âge supérieure à 60 ans où les hommes représentent 60.3% et les femmes seulement 39,7%.

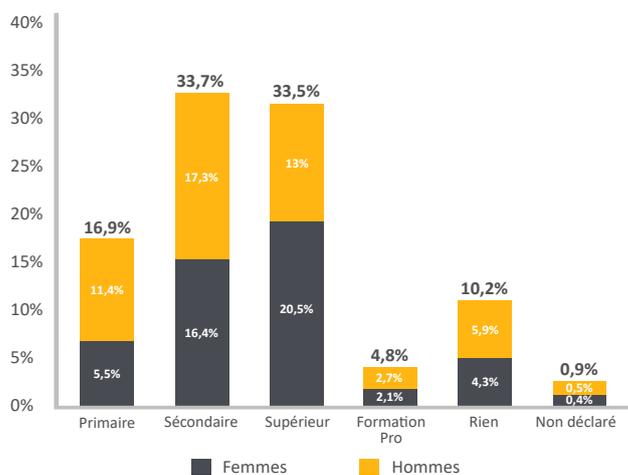
## Répartition de la diaspora par genre



On constate que 68.3% de la diaspora est masculine et seulement 31.7% est féminine. Toutefois, ce phénomène est en train de s'équilibrer.

La féminisation de la diaspora est en marche, à la fois dans les pays traditionnel d'accueil comme la France, que dans les nouveaux pays d'accueil tel que l'Espagne et l'Italie. Ce phénomène mériterait une étude approfondie des profils des migrantes marocaines.

## Répartition de la diaspora par niveau d'étude et par genre<sup>3</sup>



On observe que la majorité de la diaspora bénéficie d'un diplôme du secondaire (33.7%) ou du supérieur (33.5%). Un total de 16.9% n'ont qu'une éducation primaire, 10.2% déclarent n'avoir aucun diplôme, 4.8% déclarent avoir reçu une éducation professionnelle et 0.8% des répondants n'ont pas répondu à la question.

Chez les diplômés du supérieur, la part de femmes diplômées (20.5%) est plus important que celle d'hommes (13%). Chez les diplômés du secondaire, le nombre d'hommes diplômés (17.3%) est légèrement supérieur aux femmes diplômées (16.4%).

Au sein de la diaspora marocaine, les femmes ont tendance à être plus diplômées que les hommes.

<sup>3</sup>Données issues de la Direction des Affaires Consulaires et Sociale (DACs), 2018.

Toutefois, le profil dressé ici est issue des données représentant l'ensemble des Marocains Résident à l'Étranger (MRE). Il convient de rappeler la multitude de profils existant au sein de la diaspora tel que celui de l'ancien étudiant s'étant installé dans le pays d'accueil, celui du migrant-entrepreneur ou encore du descendant d'immigrés. Chaque profil est unique et singulier et nécessite une approche flexible de la mobilisation des compétences afin

de rendre l'opportunité attrayante. À ce jour, le Maroc a mis en œuvre plusieurs instruments de mobilisation des compétences des MRE tel que le TOKTEN, le FINCOME ou MAGHRIBCOM, chacun ayant ses forces à ses faiblesses. L'expérience de plusieurs pays étrangers peut être exploitée afin d'en tirer les bonnes pratiques, notamment celles transposables au contexte marocain.

## Mobilisation des compétences à l'étranger et bonnes pratiques



Les frontières et les noms indiqués ainsi que la dénomination utilisée sur la carte n'impliquent pas une reconnaissance ou une acceptation officielle par l'ICMPD.

Le Comité national marocain du Réseau Académique sur la Migration en Afrique du Nord (NAMAN) a, dans son étude « **Mobilisation des compétences marocaines à l'étranger** », dressé un état des lieux des programmes et bonnes pratiques mises en œuvre en matière de mobilisation de la diaspora à l'étranger. Les pratiques suivantes ont été identifiées comme facilement transposables au contexte marocain.

En **Bosnie-Herzégovine** (BiH), le **programme Who is Who in BiH** a mis l'accent sur les bosniaques chercheurs ou détenteurs d'un doctorat. Le programme a favorisé la coopération entre milieu universitaires et professionnels. L'initiative s'est avérée positive et peu onéreuse, les échanges ayant eu lieu en ligne. Une base de données est en cours de création.

En **Colombie**, le **programme Red Caldas** a créé un réseau scientifique et technique parmi sa diaspora. Les réseaux ont mis en lien scientifiques de la diaspora avec des projets mis en œuvre en Colombie. Conférences, bourses d'études et projets ont favorisé les échanges entre chercheurs et a encouragé leur retour en Colombie.

Le **programme Chili Global** facilite le développement de groupes économiques en renforçant leurs liens avec les chiliens de l'étranger qui contribuent par leur expertise et expérience. Le réseau (plus de 400 chiliens vivant à l'étranger) a contribué à la création de 76 sociétés ayant des partenaires nationaux et internationaux.

En **Croatie**, le projet **Unity through Knowledge Fund** visait à récupérer une partie de la diaspora ayant fui le pays durant la guerre entre 1991 et 1995. Le projet visait à mobiliser sa diaspora scientifique en renforçant leur collaboration sur des projets rassemblant chercheurs résidant en Croatie et membres de la diaspora. Une fois le contact noué, il les invite à visiter l'Irlande, pays d'origine de leurs parents afin de les sensibiliser et leur donner envie de renouer avec leurs racines. Le projet vise à l'établissement d'une base de données répertoriant 30 à 40 mille familles.

En **Irlande**, le projet **Ireland Reaching Out** mis en œuvre par une organisation non-gouvernementale a adopté une stratégie de généalogie inversée en construisant les arbres généalogiques des familles, cherchant les descendants d'irlandais partis en Amérique, Australie et Nouvelle-Zélande.

À **Taiwan**, les politiques publiques incitent le retour des universitaires de la diaspora. Les universitaires bénéficient d'avantages considérables (billets d'avion remboursés, services de placement, subvention de logement, etc.). Pour rendre l'offre attrayante, Taiwan a ouvert le parc industriel et scientifique de Hsinchu, visant la concentration de savoir-faire et créativité à l'instar de la Silicon Valley.

Parmi les bonnes pratiques on dénombre aussi le **programme Partnership2Gether** mis en œuvre par l'Agence Juive, incitant les communautés juives travaillant à l'étranger à se regrouper pour faire bénéficier leur région d'origine de leur compétences. La pratique du jumelage au Maroc pourrait considérablement soutenir le développement des régions rurales.

Aux **Philippines**, plusieurs programmes ont été mis en œuvre :

- Le **programme Alay-Dunong** renforce les échanges et transferts de technologies dans des domaines stratégiques tels que la science et la technologie, l'ingénierie ou la culture.
- Le **programme Balik-Turo** vise à la création d'un réseau de Philippines résidant à l'étranger et exerçant dans les domaines de l'éducation, la formation et la santé. Elle soutient la mise en œuvre de formation de philippins aux Philippines par leurs pairs résidant à l'étranger.
- Le **Brain Gain Network** cherche à accroître la compétitivité nationale de l'économie du pays. Ce programme a créé un réseau recensant les compétences d'une partie de la diaspora. Le réseau permet la mise à disposition d'une plateforme permettant d'établir des contacts pour ouvrir une entreprise aux Philippines, fournir des services de consultant ou créer une entreprise à l'étranger qui fera affaire avec le pays d'origine.



## Conclusion

Les éléments mentionnés ici sont tirés de l'étude « **Mobilisation des compétences marocaines à l'étranger, un état des lieux** ». Cette étude constitue la première phase du projet de recherche menée par le Comité National Marocain du NAMAN créé dans le cadre du projet « Politiques et Pratiques d'une bonne gouvernance migratoire fondée sur les preuves en Afrique du Nord » mis en œuvre par le Centre International pour le Développement des Politiques Migratoires (ICMPD), financé par l'Union Européenne. Le projet de recherche vise à tirer les conclusions des instruments de mobilisation des compétences marocaines, des expériences positives menées dans d'autres Etats, ainsi que la réalisation d'enquêtes qualitatives visant à mieux cerner la diaspora marocaine afin de fournir une base de données, et faire des propositions pour capitaliser et améliorer la mobilisation de la diaspora marocaine pour répondre aux besoins du pays.